REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



–

COP 31 sur les Changements Climatiques

Segment de haut niveau

Antalya, Jeudi 12 novembre 2026

–

Déclaration de S.E.M. Tiémoko Meyliet KONÉ

Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire

- **Excellence Monsieur le Président de la République de Turquie,**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,**
- **Mesdames et Messieurs,**

La crise climatique à laquelle le monde est confronté, constitue désormais une menace majeure pour le développement économique et social de nos États.

Dix ans après l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, l'heure n'est plus uniquement aux engagements, car les promesses ne produisent de résultats que lorsqu'elles se traduisent par des actes concrets et des investissements effectifs.

En Afrique, lorsque les saisons deviennent incertaines, ce sont des récoltes qui sont compromises, ce sont des revenus qui disparaissent et ce sont des familles entières qui voient leur avenir menacé.

En effet, malgré sa faible contribution au réchauffement climatique, notre Continent en subit pleinement les conséquences.

Face à cette réalité, nous avons la responsabilité collective d'agir avec détermination.

Les pays africains doivent pouvoir relever le défi de la transition écologique, sans pour autant renoncer à leurs aspirations légitimes au développement.

C'est pour cette raison que la Côte d'Ivoire, sous la conduite du Président Alassane OUATTARA, a fait le choix de concilier la transformation économique avec la préservation de l'environnement.

Cette ambition se traduit par nos nouvelles Contributions Déterminées au niveau National, qui prévoient une réduction de 33 % de nos émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2035.

C'est dans ce cadre que la Côte d'Ivoire poursuit la diversification de son mix énergétique, à travers la mise en service de plusieurs centrales d'énergies renouvelables, notamment l'hydraulique, la biomasse et le solaire.

De nombreuses actions sont également menées pour restaurer le couvert forestier et lutter contre l'orpaillage clandestin dont les conséquences sur les terres, les cours d'eau et la santé des populations sont particulièrement préoccupantes.

Parallèlement et dans le cadre de la mobilisation des financements climatiques, la Côte d'Ivoire a engagé plusieurs initiatives pour tirer pleinement profit des opportunités offertes par le marché carbone.

L'installation du bureau régional du Fonds Vert pour le Climat à Abidjan permettra également de faciliter l'accès des pays africains aux financements climatiques.

Pour donner à ces efforts toute leur portée, une solidarité internationale renforcée demeure indispensable.

Nous appelons, par conséquent, à un effort collectif renouvelé, fondé sur le respect des engagements, le partage des responsabilités et une solidarité véritable entre les États.

Je vous remercie.